



ANARQUES? comment se débarrasser de CETELEM svp

Par **lolo**chacha, le **12/08/2019** à **22:17**

Bonsoir,

j'ai été client chez CETELEM pour un crédit renouvelable de 1000€ qui a duré je ne sais plus combien d'années. Et à la fin j'ai juré ne plus jamais avoir affaire à eux. Tous les mois ils m'envoyaient des courriers me proposant 1500€ disponible immédiatement à mon compte et bien entendu, je les mettais dans la poubelle.

En février 2019 je constate un avis de prélèvement sur mon compte bancaire d'un montant de 61€ et je le fais réjeter. Le mois suivant il se représente à 123€ et je comprend qu'il y a un problème. Alors j'appelle CETELEM pour m'expliquer ce qui se passe. CETELEM m'informe que j'ai reçu une carte bancaire en janvier dont j'ai déjà utilisé 1500€ ceci à l'adresse que j'ai quitté depuis novembre 2018. Pour information je n'ai pas fait une demande de carte et cetelem ne m'a pas contacté ayant bien mon numéro dans leur base de données. Ils m'ont conseillé de porter plainte et de les envoyer une copie de la plainte pour pouvoir stopper toute procédure à mon encontre; ce que j'ai fait immédiatement.

Aujourd'hui je suis victime d'un harcèlement tout azimut de la part de cetelem (sms, mails, appels téléphoniques et en ce jour un certain NEUILLY CONTENTIEUX qui me parle dans son courrier de saisie de salaire, blocage de compte bancaire, etc...

Que dois-je faire à ce niveau?

Je vous remercie par avance